Résolution sur la situation en Irak

2003/2508(RSP) - 30/01/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 287 voix pour, 209 contre et 26 abstentions, une résolution commune déposée par les groupes PPE-DE, PSE et ELDR sur la situation en Irak. Le Parlement estime que les violations de la résolution 1441 constatées par les inspecteurs ne justifient pas le lancement d'une action militaire. Pour le Parlement, toute nouvelle action doit être entreprise par le Conseil de sécurité après évaluation complète de la situation. En outre, le Parlement exprime son opposition à toute action militaire unilatérale et estime qu'une frappe préventive contreviendrait au droit international. La résolution réaffirme l'engagement du Parlement pour la paix, la démocratie, les droits de l'homme et le droit international. Elle souligne la nécessité de respecter de façon inconditionnelle les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Parlement soutient pleinement les travaux de M. Hans BLIX, Président exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) et de M. EL BARADEI, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les députés appuient le régime d'inspection institué par la résolution 1441 du Conseil de sécurité et demandent instamment au gouvernement irakien de se plier aux dispositions de la résolution et de coopérer pleinement avec la COCOVINU. Ils invitent instamment le Conseil à essayer d'aboutir à une position commune sur l'Irak dans le cadre de la PESC, afin que l'Union puisse parler d'une seule voix sur la scène internationale. Ils invitent aussi les pays candidats à l'adhésion à s'aligner sur une telle position. La résolution appelle à ce que toutes les voies politiques et diplomatiques soient explorées en vue d'assurer un règlement pacifique du conflit. Par ailleurs, elle souligne l'engagement de l'Union à l'égard de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak, du Koweït et des pays voisins.